

Afférents au Conseil Municipal = 14
En exercice = 14
Qui ont pris part à la délibération = 13

Date de la convocation-diffusion**18/09/2019****Date d'affichage****18/09/2019**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-trois septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

Etaient présents :**Mesdames Christine AIGOIN Sophie FIGUIERE, Isabelle FOURNEL, Sophie POUJOL****Messieurs Stéphane BRIONI, Pierre CARNIAUX, Fabien CRUVEILLER, Pierre DURANDET, Thierry GILHODEZ, John HUISMAN, Paul JUAREZ, Philippe PINCHARD, Laurent ROQUE****Absents excusés : Monsieur Paul JUAREZ****Pouvoirs : Madame Catherine BOUCHET à Monsieur Laurent ROQUE****Secrétaire de séance : Madame Christine AIGOIN****Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 septembre 2019 tel que présenté.

Recrutement de deux agents techniques 20h/hebdo

Monsieur le Maire rappelle les tenants et aboutissants du recrutement pendant six mois de deux agents à 20 heures/hebdomadaires suite à l'absence prolongée d'un agent titulaire.

Il rappelle le projet de recruter ces agents techniques en contrats aidés de type PEC et précise la difficulté liée à un épuisement de l'enveloppe gouvernementale allouée à ce dispositif.

Le Conseil Municipal acte un recrutement en CDD de six mois si l'obtention d'une aide liée au contrat PEC n'est pas réalisable immédiatement.

Une présentation est faite des 44 candidatures reçues et une discussion s'engage sur les critères (motivation, compétences, proximité, expérience) et les modalités de sélection.

Un vote à bulletin secret est finalement décidé.

A l'issue de ce vote à bulletin secret, messieurs Claude RAUZIER et Bouhadjar KHALDI sont sélectionnés.

Le Conseil Municipal précise que les agents travailleront en alternance : lundi, mardi et mercredi matin pour l'un puis mercredi, jeudi et vendredi matin pour l'autre.

Une période d'essai sera respectée à l'issue de laquelle un bilan sera réalisé et présenté.

La séance est levée à 20h55

Fabien CRUVEILLER

Maire de CARDET

Le Maire : Fabien CRUVEILLER

